



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 30 Mars 2016**

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>VILLENUEVTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude,  Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIERE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M.DÔ Laurent,  M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M.VIALA Daniel à M.COSTE Bernard,  Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis,  Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand,  Mme BOUISSON Mylène à M.GASC Georges,  M.DIDELET Serge à M.RODRIGUEZ Joseph.</p>

**Objet : Compte administratif 2015 – Budget annexe du Centre aquatique intercommunal.**

Monsieur Francis BARDEAU expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2015 du budget annexe du Centre aquatique intercommunal, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2015,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
011	Charges à caractère général	462 641.99	013	Atténuation de charges	27 514.87
012	Charges de personnel	591 775.81	70	Produits des services	395 191.90
66	Charges financières	236 692.61	74	Dotations, subventions et participations	20 907.98
67	Charges exceptionnelles	658.66	75	Autres produits de gestion courante	1 861 564.74
042	Opérations d'ordre entre section	23 211.24	77	Produits exceptionnels	219.20
<b>Total</b>		<b>1 314 980.31</b>	<b>Total</b>		<b>2 305 398.69</b>

**Excédent 2015** **990 418.38**

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
Op.10	Opération d'investissement	887 057.04	10	Dotations, fonds divers et réserves	292 286.95
16	Emprunts et dettes assimilées	319 272.58	16	Emprunts et dettes assimilées	856 213.00
001	Résultat antérieur reporté	956 038.32	040	Opérations d'ordre entre section	23 211.24
<b>Total</b>		<b>2 162 367.94</b>	<b>Total</b>		<b>1 171 711.19</b>

**Déficit 2015** **990 656.75**

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**Donne acte** de la présentation du compte administratif 2015 du budget annexe du Centre aquatique intercommunal,

**Constata** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

**Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,

  


Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160407-2016-03-30-02-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2016  
Date de réception préfecture : 11/04/2016